

Le trente du mois de decembre de L'année mil sept
 Cent quatre vingt six est né et Le jour suivant
 fut baptisé par moi sousigné prêtre, jean
 francois paternelle, fils légitime d'adrien francois, et
 de Catherine josphe Le grand, manouvriers en cette
 paroisse. Le parain a été jeanbaptiste delvarre jeune
 homme, et La maraine a été marie francoise huchette
 Le parain ayant déclaré ne scavoir écrire a mis sa
 marque ordinaire et La maraine ayant déclaré scavoir
 écrire a signée cet acte avec moi de ce interpellés
 jour mois et an que dessus.

+ marque de jeanbaptiste delvarre
 Marie francoise huchette
 p: f: j: Ducrocq ptre

Le trente du mois de decembre de l'année mil sept
 cent quatre vingt six est né et le jour suivant
 fut baptisé par moi sousigné prêtre, jean
francois paternelle, fils légitime d'adrien francois, et
 de catherine josphe le grand, manouvriers en cette
 paroisse. Le parain a été jean baptiste delvarre jeune
 homme, et la maraine a été marie francoise huchette
 Le parain ayant déclaré ne scavoir écrire a mis sa
 marque ordinaire et la maraine ayant déclarée scavoir
 écrire a signée cet acte avec moi de ce interpellés
 jour mois et an que dessus

+ marque de jean baptiste delvarre
 Marie francoise huchette
 p : f : j : Ducrocq ptre